

A RETOURNER COMPLETE 15 JOURS AU MOINS avant la date de début de l'intervention
pm@saintcezaireursiagne.fr

Police municipale – 04.93.40.57.61 - 5 rue de la République 06530 Saint-Cézaire-sur-Siagne

*Nota : cette demande n'a aucune valeur d'autorisation ; elle permet seulement l'instruction de la demande.
Toute demande incomplète ne pourra être traitée.*

Demande d'occupation du domaine public

(hors manifestations/événements)

Date de la demande :/...../.....

OBJET DE LA DEMANDE

- | | |
|--|--|
| ☐ Travaux | ☐ Autorisation/interdiction stationnement |
| ☐ Dérogation de tonnage | ☐ Echafaudage |
| ☐ Déménagement/emménagement | ☐ Autre (à préciser) : |

LE DEMANDEUR

☐ ENTREPRISE

☐ PARTICULIER

☐ ASSOCIATION

Nom/Prénom ou Raison sociale.....

Adresse

Code Postal [] Ville

Tél. fixe : [] Tél. port. : []

Mail@.....

Si entreprise : SIRET [] Si particulier : pièce d'identité à fournir

L'EXECUTANT RESPONSABLE

☐ ENTREPRISE

☐ PARTICULIER

☐ ASSOCIATION

Nom/Prénom ou Raison sociale.....

Adresse

Code Postal [] Ville

Tél. fixe : [] Tél. port. : []

Mail@.....

Si entreprise : SIRET [] Si particulier : pièce d'identité à fournir

Entreprise sous-traitance (le cas échéant) :

Adresse

Tél. fixe : [] Tél. port. : []

Mail@.....

Si entreprise : SIRET []

L'INTERVENTION (nature des travaux, objet de l'intervention...)

Description :

Adresse :

DATES

Date et heure de début :/...../.....

De :h..... àh.....

Date et heure de fin :/...../.....

De :h..... àh.....

TRAVAUX et INTERVENTION DIVERSES SUR VOIRIE

N° de déclaration préalable/permis de construire (s'il y a lieu) :

Complément d'adresse :

Période d'exécution : ☐ Journée : 8h-16h ☐ Nuit : 21h-6hChantier : ☐ fixe ☐ mobileChaussée : ☐ unidirectionnelle ☐ bidirectionnelle☐ sans interruption de la circulation ☐ avec interruption de la circulation☐ tranchée longitudinale ☐ tranchée transversale

Longueur de voirie concernée :ml Largeur de voirie concernée :ml

Maintien de la circulation :☐ maintien intégral (pas de gêne) ☐ léger empiètement (largeur chaussée disponible $\geq$ 6 M)☐ coupures momentanées ☐ interdiction circuler ☐ pilotage manuel ☐ feux de jour/nuit☐ limitation de la vitesse à :km/h**Suspension chantier :**☐ chaque jour à h jusqu'au lendemain àh ☐ du vendredi àh au lundi àh☐ pas de rétablissement – motif :**Pièces à joindre obligatoirement :** plan de situation – plan des travaux – plan de l'installation – schéma de signalisation – itinéraire de déviation**STATIONNEMENT (déménagement – emménagement – échafaudage...)**

Nombre de places de stationnement à mobiliser :

Immatriculation véhicule :Type véhicule et gabarit :

ECHAFAUDAGE☐ Ravalement de façade ☐ Réfection de toiture ☐ Expertise ☐ Mise en sécurité☐ Autre :**Type :** ☒ Mono-jambage ☐ traditionnel ☐ Platelage**Emprise :** linéaire de façade à échafauder sur chaussée :ml

Largeur minimale de chaussée restante disponible :ml

☐ Mobilisation partielle du trottoir ☐ Mobilisation complète du trottoir**DEROGATION DE TONNAGE**☐ Autorisation ponctuelle ☐ Autorisation annuelle

Complément d'adresse du chantier/lieu de livraison :

Point de départ du véhicule :

Cadence :

Type/immatriculation	PTAC	Poids à vide	Hauteur

Tarifs d'occupation du domaine public en vigueur Entreprises-Particuliers (délibération du conseil municipal 2025-060)

Par case de stationnement (5mx2m) pour le stationnement et les petits travaux (déménagements, petits travaux...) : 11,50 €/jour

Pose d'échafaudages (gratuité en cas de péril) : 1,50 €/ml/jour

Mise en place d'une benne sur le domaine public : 22 €/jour

Dépôt temporaire sur le domaine public de matériaux, gravats, véhicules et engins de chantier : 22 €/jour

Mise en place d'une palissade avec publicité : 3 5€/ml/mois

Mise en place d'une palissade sans publicité : 5 €/ml/mois

Occupation du domaine public obstruant partiellement la voie : 32 €/demi-journée - 60 €/journée

Occupation du domaine public obstruant totalement la voie : 53 €/demi-journée – 90 €/journée

Installation d'une base de vie (cumulé avec autre occupation du domaine public) : forfait 100 €/séjour

Le demandeur atteste l'exactitude des renseignements fournis. Il s'engage à respecter et faire respecter l'arrêté municipal pour occupation du domaine public qui sera délivré, ainsi qu'à se conformer à la réglementation en vigueur. Il s'acquittera des tarifs en vigueur.

Date et lieu :

Signature :